



GP : DES AVANCÉES, ET ENCORE DES ATTENTES

4 juillet 2024

Les FACILITÉS DE TRANSPORT, élément essentiel du socle social d'Air France, se sont dégradées au fil des ans. L'impact sur les agents est indéniable tant le sujet est fréquemment débattu.

Des évolutions ont été annoncées aujourd'hui. Après de nombreux échanges, **l'UNSA a obtenu un certain nombre de ses revendications**. Des attentes subsistent et nécessitent encore un dialogue régulier !

Pour l'UNSA, il est primordial de remettre en place des réunions annuelles concernant les GP (améliorations, dysfonctionnements) !

Les principales avancées :

- **Enfants de plus de 25 ans de salariés actifs** : Possibilité de voyager seuls en R2 sur le quota « Partenaires de voyage »
- **Acquisition de droits** similaires aux couples mariés pour les **couples pacsés ou en concubinage**
- **Billets médailles** : validité passée de 5 à 10 ans (concerne tous les billets non encore émis)
- **Possibilité aux R1 d'acheter des accès salons**, comme nos pax, sous réserve de disponibilité
- **Un seul quota « partenaires de voyage » ou « ascendants » décompté** en cas de billets R1 réservés séparément sur 2 tronçons (traitement via l'assistance GPNNet).
- **Accès billets business N2** via MyIDTravel sur certaines compagnies
- **Accès au programme miles Flying Blue** sur les R1 et R2
- **Alertes disponibilités R1** : passage de 10 à 50

Nous continuerons à défendre l'amélioration de nos droits aux GP !

Vos élus et représentants UNSa-Aérien

Rejoignez-nous !



unsa-aerien.fr